

LA PERRUQUETECTOMIE

TEXTE DEPOSE A LA SACD

Son utilisation est soumise à l'autorisation de l'auteur via la SACD

Pour plus de précisions et pour obtenir la suite de cet extrait :

christian.moriat@orange.fr

Monologue Pour 1H ou 1F

Durée : 5mn45

(« Chirurgien » consultant une fiche de temps à autre)

Monsieur Martin, au cours de ces dix derniers mois, nous avons constaté une perte abondante de votre chevelure.

Le diagnostique est implacable. Pour ne pas vous le cacher, et sans vouloir couper les cheveux en quatre, vous souffrez d'une « perruquite » aigüe...

Je sais. Le choc est rude. Hélas ! Mais il faut vous faire une raison. De nos jours, avec les progrès de la médecine, cette affection, si elle reste sérieuse, est tout du moins non rédhibitoire.

Quoi qu'il en soit, un traitement doit être envisagé, car, si nous ne faisons rien, vous seriez exposé aux risques évolutifs, liés à ce type de pathologie. A savoir, une calvitie inéluctable.

Tranquillisez-vous, monsieur Martin. Il est inutile de vous faire des cheveux. Nous avons heureusement la parade.

Parmi les différentes thérapies, voici ce que je vous propose :

Soit une « coiffurothérapie » auprès d'un spécialiste perruquier agréé...

Toutefois, vous vous rendrez rapidement compte que le traitement, long et coûteux, relève purement et simplement du bricolage. A vous de voir !

Soit une « perruquectomie totale »... Il s'agit ni plus ni moins d'une opération consistant en une ablation de la perruque.

Radicale !

Qu'en pensez-vous, monsieur Martin... ?

Compte tenus de votre âge, de vos antécédents familiaux, de l'espérance de vie, de votre état général et du caractère très prononcé de la « détérioration » du système pileux... à votre place, je pencherais nettement en faveur de la seconde solution.

Toutefois, je ne puis faire procéder à celle-ci sans votre accord...

Je vois vos derniers cheveux se dresser sur la tête. Mais, n'ayez crainte ! Cette intervention, si elle se fait, sera réalisée sous anesthésie générale, avec examens du sang et des urines, au préalable.

D'autre part, la perruque étant voisine de la boîte crânienne, le rectum devra être débarrassé de toute matière, par lavage de l'intestin au karcher.

Voilà qui devrait vous rassurer. !

Ai-je été suffisamment clair, monsieur Martin ? Avez-vous une idée plus précise du traitement que vous souhaiteriez voir pratiquer sur vous ?

Bien entendu, si vous choisissez la solution de la « perruquectomie totale », je dois encore vous mettre en garde contre les conséquences qui en découlent...

Si le lever est autorisé aussitôt après l'acte, ce n'est que cinq à six semaines plus tard, qu'une alimentation... légère est autorisée.

Vous pesez combien, monsieur Martin... ? 75 kg !

Sachant que l'opération en elle-même fait perdre 1/3 du poids du patient, il y a de la ressource, puisque vous allez retomber à 50!

Monsieur Martin, je vous vois hésitant... Pourtant, je ne vois pas où est le problème.

Certes, même si la sonde urinaire est bien tolérée dans la majeure partie des cas, elle peut entraîner aussi un certain inconfort. Mais, n'ayez pas peur ! C'est très supportable.

Voilà, monsieur Martin, vous savez pratiquement tout.

Bien entendu, il va sans dire qu'après une ablation totale de la perruque, une incontinence de deux mois à un an est généralement observée sur 9 hommes sur 10. Une rééducation musculaire du périnée et du sphincter s'impose alors, auprès d'un kiné. Lequel fixera avec vous les modalités et la fréquence des séances.

Enfin, la durée de la convalescence et la reprise d'une activité physique normale dépendront uniquement de votre capacité à avoir supporté le traitement. On ne peut pas mieux dire.

Généralement, six à douze mois vous seront nécessaires afin de retrouver l'ensemble de vos moyens.

Allons, monsieur Martin... ! « Coiffurothérapie » ? Ou « perruquetectomie totale »... ? Ce que vous êtes pessimiste ! Vous êtes plutôt enclin à choisir la bouteille à moitié vide, vous !

Allez ! Décidez-vous !

Je ne dois pas vous cacher non plus, que toute intervention chirurgicale comporte des risques, même vitaux, en fonction des cas à traiter.

Bien entendu, ces complications restent

Pour l'intégralité du sketch, contactez :
christian.moriat@orange.f